



# REGLEMENT INTERIEUR

## L'APC organise la Braderie des Petits

Le dimanche 22 février 2026 de 10h à 17h au Safran

### . HORAIRES D'INSTALLATION :

Les créneaux horaires d'installation, **de 8h30 à 10h**, indiqués sur les confirmations d'inscription, ont pour but de réguler le flux des arrivants et de permettre à chacun de s'installer convenablement.

Le départ de chaque exposant ne pourra se faire avant **16h** et avec l'accord de l'un des membres de l'organisation et au plus tard à 17h.

### . RESPONSABILITE :

Chaque participant est responsable de ses objets présentés à la vente.

Uniquement les vêtements de 0 à 16 ans, chaussures enfants, puériculture et jouets.

**Les portants ne sont pas autorisés.**

### . CIVISME :

L'organisateur vous loue un emplacement propre et vous remet un sac poubelle à votre arrivée. Il est donc demandé aux exposants de respecter les lieux et de nettoyer leur emplacement à l'issue de la brocante. Les détritiques devront être enfermés dans un sac poubelle et rapporté chez vous.

**A noter qu'un passage doit être respecté devant chaque stand afin d'assurer un libre passage aux visiteurs.**

### . SECURITE :

Les services de sécurité du secteur, police nationale et pompiers, seront prévenus de la manifestation et auront les informations nécessaires concernant la braderie.

Par mesure de sécurité, une partie du parking du Safran sera réservée aux organisateurs et exposants. Un autre sera mis à disposition du public.

### . ANNULATION :

L'APC se réserve le droit de supprimer et/ou de reporter la manifestation, ou même d'en modifier les horaires en cas de nécessité.

### . EMPLACEMENTS :

Les emplacements sont attribués par l'organisateur, sans possibilité de choix de la part des exposants.

Les emplacements qui ne seront pas occupés après 10h seront considérés comme disponibles et deviendront la propriété de l'organisateur. Aucun remboursement d'emplacement ne sera effectué.

### . RESTAURATION SUR PLACE :

Une buvette sera tenue avec vente de boissons chaudes et fraîches, gâteaux, sandwiches, et friandises.

**CHAQUE EXPOSANT S'ENGAGE A RESPECTER CE REGLEMENT**